

Arrêté fixant la composition du jury d'admission pour le recrutement interne d'ingénieurs d'études de classe normale – chargé-e d'orientation et d'insertion professionnelle

ACADÉMIE D'AMIENS - SESSION 2024

LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AMIENS

- Vu Le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- Vu L'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours d'ingénieurs d'études de classe normale ;
- Vu L'arrêté du 24 mars 2024 fixant les dates et modalités d'organisation du recrutement d'ingénieurs d'études BAP J dans l'académie d'Amiens, au titre de l'année 2024 ;
- Vu Les propositions du président de jury ;

ARRÊTE

Article 1 : Le jury du recrutement par la voie interne d'ingénieurs d'études, BAP J, emploi-type chargé d'orientation et d'insertion professionnelle est constitué comme suit :

Président

Monsieur Stéphane DESMONS
Secrétaire général adjoint de région académique

Rectorat de Lille (59)

Experte

Madame Sonia BARBO
Ingénieure de recherche

Université d'Artois (62)

Membres titulaires du jury

Madame Geneviève SAINT-HUILE
Déléguée de région académique à l'information et à l'orientation

Rectorat de Lille (59)

Madame Delphine RICHER
Ingénieure d'études

Université de Lille (59)

Monsieur Franck GIULANI
Ingénieur de recherche hors classe

Université du littoral côte d'Opale (62)

Membre suppléant du jury

Monsieur Emmanuel BERTHE
Administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Université Picardie Jules Verne (80)

Article 2 : Madame la responsable du service interacadémique des concours administratifs, techniques, sociaux et de santé est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le 4 juillet 2024

Pierre MOYA

